

Motion du 18 janvier 2006 de MM. Eric Rossiaud, Alpha Dramé, Mathias Buschbeck, Yves de Matteis, François Gillioz, Marc Dalphin, Olivier Norer, Roberto Broggin, Mmes Marguerite Contat Hickel, Sarah Klopmann, Anne Moratti Jung et Frédérique Perler-Isaaz: «Déplétion: inscrivons dans nos budgets les inévitables répercussions à court terme de la crise énergétique qui arrive».

(renvoyée à la commission Agenda 21 par le
Conseil municipal lors de la séance du 5 avril 2006)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que la demande mondiale en matière de pétrole excédera très prochainement l'offre, phénomène inéluctable appelé «déplétion»;
- que les prix des énergies vont atteindre des sommets qui auront un impact très important sur l'économie de nos cités;
- que la Ville de Genève, en tant que collectivité publique forte consommatrice d'énergie, sera immanquablement touchée,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à communiquer au Conseil municipal la consommation cumulée de la Ville de Genève en matière d'énergies non renouvelables;
- à étudier les énergies de substitution susceptibles d'alimenter la Ville de Genève et à en soutenir le développement dans la région genevoise;
- à diminuer parallèlement la consommation d'énergies non renouvelables de la Ville de Genève de 3% par an dès l'année 2007;
- à identifier les dix entreprises les plus consommatrices d'énergies non renouvelables en ville de Genève et à entrer en contact avec elles pour examiner si une modification de leur alimentation en énergie peut être opérée à moyen terme;
- à prévoir ses budgets à venir en tenant compte des coûts croissants de l'énergie consommée.